

CIRCULATION FERMÉE | Rue Léon Pelouse ce vendredi 10 octobre

Dans le cadre d'une demande émise par l'autorité judiciaire, une fermeture exceptionnelle de la rue Léon Pelouse sera mise en place le vendredi 10 octobre 2025, de 08h30 à 18h00.



© Pierreelaye

La circulation sera interdite pour tous les **véhicules et piétons** dans la rue Léon Pelouse sur toute la plage horaire indiquée. (8h30-18h)

Le stationnement sera interdit également durant toute la journée sur cette même voie.

Une **déviatiion sera mise en place** par les rues suivantes :

- Rue Carnot
- Rue de la Paix
- Rue Jean Nicolas Leveau
- Rue des Thibivilliers

Merci aux usagers de respecter cette réglementation temporaire et de **suivre la signalisation** mise en place pour garantir la sécurité de toutes et tous.

Contact

Services techniques

01 34 32 31 45

Documents

[Arrêté | Règlementation temporaire stationnement / circulation rue Léon Pelouse](#)